



Réponse au cahier des charges Appel à Projets Plan France

« Très Haut Débit », Réseaux d'Initiative Publique

**Coordonnées du porteur du projet :**

**Conseil Régional de La Réunion**

Adresse :

Hôtel de Région Pierre Lagourgue  
Avenue René Cassin  
Moufia – BP 7190  
97719 Saint-Denis Messag Cedex 9

Téléphone : 0262 48 70 00

Mail : [region.reunion@cr-reunion.fr](mailto:region.reunion@cr-reunion.fr)

**Intitulé du schéma directeur :**

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de La Réunion

**Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique :**

Le SDTAN est disponible sur simple demande auprès de Monsieur Denis FABREGUE, en charge du suivi du SDTAN de La Réunion et dont les coordonnées sont les suivantes :

Mèl : [denis.fabregue@cr-reunion.fr](mailto:denis.fabregue@cr-reunion.fr) / Tél. : +33 (0)2 62 92 29 35

Une synthèse du SDTAN de La Réunion est présentée ci-après.

**Modalités à suivre par un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau à haut ou très haut débit (dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sur le site de l'Autorité) :**

Un opérateur tiers souhaitant signaler un recouvrement entre le périmètre de déploiement public prévu dans le SDTAN de La Réunion et son propre périmètre doit prévenir le Conseil Régional en écrivant à Monsieur le Président du Conseil Régional de La Réunion, à l'adresse signalée dans les coordonnées du porteur de projet.

Une copie de ce courrier doit aussi être envoyée, par mèl, à Monsieur Denis FABREGUE.

Pour les opérateurs qui souhaitent faire part de leurs projets de déploiement à la collectivité locale sur le territoire concerné ou pour ceux qui souhaitent obtenir tout complément d'information à la présente fiche, ils peuvent aussi s'adresser à Monsieur Denis FABREGUE.